Chapitre 1

LA DOULEUR

Définition

« La douleur n'est ni plus ni moins qu'un système d'alarme, dont la seule fonction est de signaler une lésion corporelle. » Descartes 1664.

La définition qui a été adoptée par l'Association internationale de l'étude de la douleur (IASP) a été proposée par Merskey (1979) :

« La douleur est une expérience sensorielle et émotionnelle désagréable liée à une lésion tissulaire existante ou potentielle ou décrite en termes d'une telle lésion. »

À la lumière de cette définition, on suppose que la douleur ne doit pas être considérée comme un simple fait physiologique (même si celui-ci est si important dans la conduite du traitement médicamenteux), une sensation, simple reflet d'un niveau de nociception (lésion, inflammation, compression, …) mais un fait d'existence plus général et plus complexe prenant en compte la dimension de l'individu avec sa propre histoire. Cette définition intègre la dimension affective et émotionnelle à la dimension sensorielle. Elle rend compte de l'ensemble des mécanismes générateurs qui peuvent être d'origine physique ou psychologique.

La douleur aiguë ou signal d'alarme

La principale caractéristique de la douleur aiguë, inhérente à sa définition, est la place qu'elle occupe dans le temps : elle est récente, transitoire et disparaît rapidement. En général ressentie comme intense, elle est secondaire, dans la grande majorité des cas, à l'activation du système de transmission du message douloureux. Elle est provoquée par des agressions telles que la brûlure, la piqûre, les pincements. Elle persiste jusqu'à la fin du processus de cicatrisation. Un traitement étiologique (pose d'une attelle, réalisation de soins locaux, médication antalgique pure…) va, en général, la faire disparaître. Sa fonction principale est donc une fonction d'alarme.

Lorsque cette douleur se prolonge et qu'elle n'est pas rapidement traitée, elle perd sa fonction utile et devient préjudiciable, elle donne naissance à une douleur chronique, c'est la chronicisation.

2. La douleur chronique ou douleur maladie

Qu'elle reste symptomatique d'une maladie encore évolutive (cancer, pathologie rhumatismale) ou qu'elle résulte de séquelles traumatique ou chirurgicale, ou d'une maladie guérie (après zona), la douleur chronique va induire différents retentissements sur le plan physique et psychologique qui peu à peu constituent un véritable syndrome douloureux chronique.

La douleur chronique n'a plus sa fonction d'alarme, ni aucun objectif biologique : elle est devenue « maladie ».

Elle va conditionner la vie de l'individu, envahir son univers affectif, retentir sur le vécu quotidien avec des répercussions sociales, professionnelles et familiales. Elle va devenir la préoccupation dominante. Comme disait mon maître le professeur Devoghel, bons nombres de patients vont la personnaliser, la choyer… Voici un exemple précis de personnalisation de la douleur avec ses lourdes conséquences psychosociales.

On peut comprendre la difficulté du traitement et l'intérêt d'une prise en charge multidisciplinaire… même quand tout va bien !

On admet, de façon arbitraire, qu'une douleur devient chronique lorsqu'elle dure au-delà de trois à six mois.